

## Procès-verbal de la réunion n° 6 du Conseil d'Administration du 28 septembre 2015

**Présents :** Mme I. Delrue, Mrs JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*)  
P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet, JP Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

**Excusés :** J. Ringlet (*raisons médicales*), B. Bresmal (*raisons professionnelles*), B. Scherpereel (*raisons familiales*), C. Porphyre (*raisons familiales*)

*La réunion, qui se tient à Jambes débute à 18h00*

### **1. Dossier arbitre Caufriez**

Suite à sa demande, les membres du conseil d'administration entendent l'arbitre qui communique des éléments qui permettent d'éclairer le CdA

Il souhaite recevoir sa carte d'arbitre pour 2015-2016 et n'est pas intéressé de recevoir sa carte d'arbitre honoraire actuellement.

Dans notre PV DU 20/4/2015 (point 5.3), Le CDA avait demandé au CP de Liège d'étayer sa décision. Le CdA n'a rien reçu à ce jour.

A la suite de la discussion qui s'en suit, les membres du conseil d'administration décident de remettre l'intéressé à la disposition du CP Liège en tant qu'arbitre provincial après en avoir conféré avec le comité provincial de Liège.

### **2. Présentation de l'application de pointage électronique du personnel**

Le conseil d'administration assiste à une présentation par le directeur technique d'une application de pointage électronique du personnel.

Préalablement à la mise en place, certains tests seront effectués entre le directeur technique, le président et le secrétaire général.

### **3. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 septembre 2015**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 14/09/2015 tel que publié dans la newsletter 605 du 18 septembre 2015 est approuvé, à l'unanimité par les membres du CdA.

### **4. Suivi des décisions du CdA**

#### **4.1. Suivi des décisions de la dernière réunion du CdA.**

Les membres du CdA prennent connaissance des courriers expédiés par le secrétaire général.

Les courriers faisant l'objet des points 8.5 et 8.6 du précédent procès-verbal du 22.0.2015 ont été expédiés dans le courant de la semaine dernière et sont repris dans la liste.

#### **4.2. Fixation d'une date pour une réunion "Relations CdA-CP"**

La date du 16 octobre 2015 à 19 heures à Jambes est retenue pour la réunion.

#### **4.3. Enquête installations clubs (Neocto)**

Les membres du CdA décident de recenser les différentes possibilités dans les clubs pour l'installation du matériel.

MM Geurten et Van Haelen se charge de l'élaboration du projet de questionnaire.

### **5. Exercice des compétences administratives du CdA**

#### **5.1. Demande d'une 2<sup>ème</sup> désaffiliation administrative**

En date du 28/08/2015, le joueur ALBAYRAK Hami (11/01/2001-id.1352304) a obtenu une désaffiliation administrative (PM9.4) de l'US Lambusart (0217) vers Eagles Châtelet (2698). Il n'a pas encore joué cette saison. Son papa demande une nouvelle désaffiliation administrative d'Eagles Châtelet vers Olympic Mont-sur-Marchienne.

Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, décident d'octroyer la désaffiliation administrative au joueur moyennant le respect des dispositions statutaires inhérentes aux désaffiliations administratives.

#### **5.2. Demande de dérogation – club Angleur**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une requête du club pour que le joueur

- Martin DERISON (13/09/1993) id. 1292647

puisse obtenir une désaffiliation administrative du club de Visé au club d'Angleur.

Le joueur a été inscrit sur une feuille de match au mois d'août, mais n'a pas participé à la rencontre.

Les membres du conseil d'administration, à la majorité, décident d'accepter la demande.

#### **5.3. Dossier Blaton/ FBI**

Les membres du CdA commentent un courrier reçu du club de FBI concernant l'état des installations du club de Blaton.

Le CdA constate que, même si la remarque du club de FBI semble fondée, le terrain était jouable car les arbitres n'ont pas fait de remarques particulières et n'ont pas enregistré de dépôt des réserves lors du match.

A ce sujet, des recommandations seront adressées au premier arbitre afin d'assurer le respect de l'article PJ 33.

En outre, le CdA rappelle que le terrain a été homologué par les instances provinciales, actuellement seules compétentes pour ce faire quel que soit le niveau des compétitions disputées, que de nombreuses rencontres officielles s'y déroulent tous les 15 jours sans qu'il y ait de réclamations.

Par ailleurs, le conseil d'administration prend acte qu'entretemps, le club de Blaton a fait un gros effort pour adapter le terrain.

Enfin, en ce qui concerne l'uniformité du tracé de la raquette sur tous les terrains de l'AWBB, le CdA prendra position sur la base des résultats de l'enquête programmée (voir point 4.3.)

## **6. Exercice des compétences judiciaires du CdA.**

### **6.1. Nomination de membre ad hoc au CJP**

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent à l'unanimité la désignation de Monsieur Thierry LEPAIN (CJP BBW), membre ad Hoc, afin de siéger au Conseil Judiciaire de Liège le 24.09.15

### **6.2. Requête de Monsieur Delière**

Les membres du conseil d'administration ont reçu un courrier du groupement des parlementaires de Liège concernant le dossier de l'intéressé qui demande la réouverture de son dossier.

Si le CdA se doit de constater certains manquements dans le cadre de la procédure visée à l'article PJ4, il décide de poursuivre l'examen du dossier à la lumière de nouveaux éléments qui lui ont été transmis.

### **6.3. Demande de candidature de Guy Thomsin**

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport du Procureur relatif à la candidature Guy Thomsin au CPD. Conformément à l'article PJ 4, le conseil d'administration reste dans l'attente de l'avis du groupement des parlementaires de Liège à la suite de la décision motivée de la commission ad hoc.

## **7. Préparation de l'assemblée générale du 28 novembre 2015**

### **7.1. Rétroplanning pour la préparation du budget 2016**

Les budgets des départements devront être rentrés auprès du trésorier général au plus tard le 15/10.

### **7.2. Propositions de modifications statutaires par urgence**

Deux propositions seront présentées :

- Publication des PV sur l'extranet
- suppression de la liste des mutations prévue à l'article PM2.8 du ROI

### **7.3. Modifications du TTA**

Le trésorier général présente un document qui adapte certains postes du TTA. Un temps de réflexion est demandé, les questions et réponses sont attendues pour le prochain CdA.

### **7.4. Suivi des décisions de l'AG du 14 juin 2015**

La présidente du département se charge de la rédaction du règlement des play-off régionaux.

## **8. Dossiers administratifs**

### **8.1. Nouvelles conditions d'assurance**

Le président explique qu'une négociation est intervenue avec l'assureur actuel qui a transmis des nouveaux tarifs. Le CdA décide de poursuivre l'examen du dossier.

## 9. Divers

- L'organisation des matchs des Cats en coupe d'Europe fait l'objet d'un premier examen, la décision sera prise lors de la prochaine réunion.
- JP Vanhaelen : journée du 11 novembre 2015 – organisation
- JP Vanhaelen : demande l'examen de la décision du CJP Liège : BC HARIMALIA COINTE dans le cadre de l'application de l'article PA 94.
- J. Nivarlet : demande l'accord du CdA pour faire disputer le match R1 CRF-Woluwe à Liège dans le cadre des 24 h pour la lutte contre le cancer. Le CdA accède à la demande.

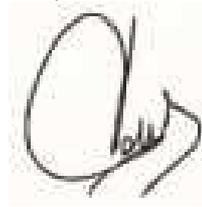
*La réunion se termine à 22 heures 15.*

*La prochaine réunion aura lieu le 19 octobre 2015, documents des clubs sont reçus jusqu'au 14/10/2015*

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**  
Président



Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général